

Primaire spécial
avant huilages

Recommandé sur
bois anti-siccatis,
bois gras et parquets
"pont de bateau",
bois exotiques

Prévient les retards
de séchage

Applicable
en 1 couche

Séchage rapide

Ne modifie pas
la nuance d'origine
du bois

Spécial intérieur

Prim'Huile

Primaire spécial pour la préparation des bois exotiques, avant huilage



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- PRIM'HUILE BLANCHON est un primaire à base de résines synthétiques, particulièrement destiné à la préparation, avant huilage, des bois "difficiles".
- La plupart des bois exotiques (en particulier l'iroko, le merbau, l'ipé, le teck) et certains bois gras européens (tel que l'olivier), présentent un caractère anti-siccatif marqué, qui peut évidemment influencer sur le bon séchage de l'huile.
- PRIM'HUILE isole les fibres des bois difficiles, et agit donc en synergie avec l'huile qui sera appliquée ensuite. Il ne "bloque" pas les pores du bois, et en optimise les qualités : imprégnation, protection contre la poussière et l'humidité, très grande facilité de régénération.
- PRIM'HUILE est recommandé sur les essences réputées "difficiles", et sur les parquets munis de joints "pont de bateau". Il est recouvrable par toute la gamme des HUILES BLANCHON⁽¹⁾.
- Aspect incolore : PRIM'HUILE est invisible après l'application de l'huile.
- PRIM'HUILE ne s'applique que sur des parquets, planchers en bois, sols en bois de bout, et boiseries situés à l'intérieur, avant huilage.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à imprégner sera poncé "à blanc" (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 100 ou 120 (cf. ANNEXE*).
- Si des rebouchages sont nécessaires (trous, fissures), utiliser le LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON ou les MASTICS BOIS SANS ODEUR BLANCHON (poudre ou prêt à l'emploi), avant le ponçage de finition. Consulter les Fiches Techniques de ces produits.
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants). Les bois exotiques seront dégraissés avec le DILUANT SYNTILAC® BLANCHON ou à l'acétone.

Traitement insecticide

- Si nécessaire, appliquer un produit de traitement adapté.

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON, la TEINTE À BOIS BLANCHON *spéciale parqueteurs* ou le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives). Après séchage complet, appliquer la couche de PRIM'HUILE. Il conviendra d'apprécier la teinte globale après l'application de la couche de PRIM'HUILE (si nécessaire, effectuer un test sur un endroit peu visible).
- Important : sur des bois ayant été teintés, le trafic, plus ou moins intense, que le parquet aura à supporter, fera évoluer la nuance obtenue. L'entretien devra être réalisé avec soin et régularité, pour une parfaite pérennité de la décoration et de la protection.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- SANS MÉLANGE : PRIM'HUILE est prêt à l'emploi.
- Bien agiter le bidon avant l'utilisation.
- Ne pas appliquer sur un parquet à une température inférieure à 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- L'application se pratique à la brosse, au spalter (pures soies), au rouleau (poils courts), en une couche régulière. Si besoin, égrener avec un abrasif très fin. Aspirer soigneusement les poussières.
- Appliquer ensuite l'huile choisie.

⁽¹⁾ PRIM'HUILE peut être employé sous d'autres huiles que les HUILES BLANCHON ; procéder à un essai préalable de recouvrement dans un endroit discret, et pratiquer un test d'adhérence, ou consulter nos Services Techniques.

Blanchon

Prim'Huile

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage avec le DILUANT SYNTILAC®.
- Reboucher soigneusement après utilisation. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE

- Séchage hors poussières : 15 minutes environ.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 1 heure dans des conditions normales.

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	PRIMAIRE DE PRÉPARATION AVANT HUILAGE, POUR PARQUETS ET PLANCHERS EN BOIS
TYPE DE RÉSINES	Synthétiques sélectionnées
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 5b/7
DENSITÉ	0,89 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	160 centipoises (BROOKFIELD T2)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (également disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	1 heure selon température et degré hygrométrique

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en Décembre 2017.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €

RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z

e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com